

<b>Pôle</b>	Pôle cadre de vie et développement durable
<b>Service</b>	Architecture et Patrimoine – Régie municipale
<b>Cadres d'emplois</b>	Catégorie C filière technique
<b>Rattachement hiérarchique</b>	N + 2 : Responsable du service Architecture et Patrimoine N + 1 : Responsable de la régie municipale

<b>Temps de travail</b>	Temps complet : 38 heures par semaine
<b>Lieu d'affectation</b>	Centre Technique Municipal 43 rue de plaisance 94130 Nogent-sur-Marne

#### **Descriptif de l'emploi :**

Le mécanicien automobile assure l'entretien, le diagnostic, la réparation, les commandes et le suivi réglementaire d'un parc automobile d'environ 91 véhicules municipaux : véhicules légers, véhicules professionnels spécifiques (petits véhicules de collecte, laveuses...).

Le mécanicien contribue à la continuité du service public en garantissant la disponibilité, la sécurité et la conformité du parc automobile.

#### **Missions et activités principales :**

##### **❖ Entretien et réparation du parc automobile**

- Réaliser l'entretien courant et périodique des VL, VU et véhicules spécialisés municipaux.
- Effectuer les travaux de mécanique prévus sur fiches d'intervention (moteur, freinage, électricité, hydraulique légère...).
- Réaliser les diagnostics de pannes.
- Effectuer les réparations en atelier ou programmer en lien avec le responsable de service une réparation par un prestataire extérieur.

##### **❖ Préparation et suivi des contrôles réglementaires**

- Assurer les pré-contrôles techniques et la remise en état des véhicules avant présentation.
- Veiller au respect des échéances réglementaires : contrôles techniques, vérifications périodiques, entretiens constructeurs.
- Assurer le transfert des véhicules pour travaux en extérieur et différents contrôles obligatoires.
- Prendre les éventuels rendez-vous

##### **❖ Gestion du garage et organisation**

- Anticiper les besoins en pièces détachées et équipements : préparer et proposer les commandes en lien avec le N+1

- Vérifier les devis, contrôler les livraisons et suivre les stocks (consommables, fluides, petites fournitures).
- Participer à la gestion du planning d'entretien et aux prises de rendez-vous avec les services utilisateurs.
- Maintenir l'atelier, l'outillage et les équipements en état de fonctionnement et de conformité.

#### ❖ **Relation avec les services municipaux**

- Conseiller les services sur l'utilisation et l'entretien des véhicules.
- Assurer un rôle d'appui technique lors des demandes spécifiques.

### **Profil recherché :**

#### Formations et expériences souhaitées :

- BEP / CAP mécanique automobile ou équivalent obligatoire.
- Expérience confirmée en mécanique VL et/ou VU souhaitée et PL serait un plus.
- Une connaissance des engins de propreté ou de voirie serait également fortement apprécié.
- Permis B obligatoires, permis PL apprécié.

#### Savoir-être :

- Autonomie, sens de l'organisation et rigueur.
- Réactivité, esprit d'initiative et sens du service public.
- Capacité à travailler en équipe et à rendre compte.

#### Compétences et qualités requises :

- Excellente maîtrise des opérations d'entretien et de réparation sur véhicules thermiques.
- Connaissance des outils de diagnostic.
- Capacité à gérer un parc de véhicules variés (VL / utilitaires / engins spécifiques/PL).
- Lecture de schémas techniques et compréhension des notices constructeurs.
- Respect des règles de sécurité en atelier. (Port obligatoire des EPI)
- Excellente maîtrise des opérations d'entretien et de réparation sur véhicules thermiques.

### **Avantages du poste :**

- **Rémunération** : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
  - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
  - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
  - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.